A l'attention de
Mme Pompili, Ministre de la Transition écologique
M. Djebbari, Ministre délégué chargé des Transports
M. Le Maire, Ministre de l'économie, des Finances et de la Relance
Mme Pécresse, Présidente de la région Ile-de-France
Mme et M. les député.e.s et sénateur.ice.s de Seine et Marne, du Val d'Oise, des Yvelines et de la Seine Saint-Denis

Le 8 février 2021,

Nous souhaitons interpeller le gouvernement, la présidente de la région Ile-de-France ainsi que mesdames et messieurs les député.e.s et sénateur.ice.s des départements de Seine et Marne, du Val d'Oise, des Yvelines et de la Seine Saint-Denis sur le projet d'extension de l'aéroport de Roissy.

Le groupe ADP continue de préparer son projet d'extension de l'aéroport de Roissy en toute opacité alors que le Gouvernement a présenté une première version du projet de loi Climat dont l'article 36 entend transcrire la demande de la Convention citoyenne d'interdire les projets d'extensions d'aéroport, que les populations survolées en Ile-de-France alertent déjà sur les graves atteintes à la santé dues au bruit et à la pollution atmosphérique sous les couloirs aériens, et malgré la crise historique que traverse le secteur aéronautique.

L'été dernier, le Ministre délégué chargé des Transports M. Djebbari avait demandé une "révision" du projet de Terminal 4, méga-extension de Roissy pouvant accueillir jusqu'à 40 millions de passagers supplémentaires, soit plus que l'aéroport d'Orly. Aucune information n'a été transmise depuis aux associations et aux citoyen.ne.s sur la nature de cette "révision", sur le calendrier d'une future enquête publique, ainsi que sur l'impact de l'article 36 du projet de loi Climat sur ce projet d'extension. Malgré nos questions répétées au groupe ADP et au Gouvernement, aucune réponse n'a été obtenue sur ces questions cruciales. Nous regrettons l'absence de visibilité sur les suites de ce projet et le flou entretenu par le Gouvernement sur ses intentions, alors que l'enquête publique doit constituer un moment d'expression démocratique dont les citoyens doivent pouvoir se saisir dans de bonnes conditions.

Ce manque de clarté concernant l'avenir du projet de Terminal 4 à Roissy est d'autant plus préjudiciable qu'il nuit au débat démocratique sur l'article 36 et le projet de loi Climat, qui doit débuter au printemps, laissant les parlementaires et l'ensemble des parties prenantes dans l'incertitude concernant la portée réelle de cet article et son application au plus grand projet d'extension d'aéroport français.

Par la présente, nous vous demandons de clarifier la position du Gouvernement concernant le projet de Terminal 4 de Roissy et ses implications sur le déroulé du processus d'enquête publique. Ce projet devrait en toute logique être abandonné en cohérence avec les objectifs climatiques de la France, et afin de protéger la santé des Francilien.ne.s.

Signataires : collectif Non au T4, ADVOCNAR, France Nature Environnement IDF, Les Amis de la Terre Val d'Oise, Val d'Oise environnement, Youth for Climate Val d'Oise, CPTG, Extinction Rebellion Val d'Oise, MNLE 93, Alternatiba Paris, les Amis de la Terre Paris, MNLE, Notre affaire à tous, Greenpeace, Réseau Action Climat.